

**Réunion du groupe de travail MAEE-ONG**

**Réunion du 25 mars 2016**

**Procès-verbal**

## **Liste des participants**

### **Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :**

- **Martine Schommer**
- **Manuel Tonnar**
- **Frank Mertens**
- **Sarah Anjo**
- **Alexandra Allen**

### **Pour les ONGD :**

- **Charlotte Heldenstein (Caritas)**
- **Richard Graf (ASTM)**
- **François-Xavier Dupret (Cercle)**
- **Christine Dahm (Cercle)**
- **Christian Huvelle (CR)**
- **Paul Delaunois (MSF)**
- **Stéphanie Wies (CIL)**

### **Excusés :**

- **Denise Richard (BD)**
- **Armand Drews (OSOSY)**
- **Rebecca Kirch (Cercle)**

## **2) Feed-back concernant le 1er appel à proposition 2016**

Le ministère est satisfait du premier appel à proposition. 28 projets ont été soumis, parmi lesquels 9 ont dû être écartés pour non-conformité aux critères d'éligibilités, 7 ne se sont pas classés en rang utile et finalement 12 ont été retenus pour un cofinancement. Il est à noter que pour la première tranche de 2016, la somme de 1.643.000 euros a été atteinte pour les 12 projets sélectionnés. Le ministère a également attiré l'attention sur le fait qu'en dehors de deux ONG ayant bien rempli leur formulaire, toutes les autres demandes ont contenu des marqueurs CAD erronés. Il a été rappelé l'importance de fournir les bonnes données, sous risque que les chiffres destinés aux statistiques ne reflètent pas la réalité du terrain.

Les résultats du premier appel à proposition seront publiés sur le site du ministère sans mention des noms des ONG évidemment. Le ministère s'est dit satisfait que tous types d'ONG aient réussi à être sélectionnés et a précisé que ses agents seraient prêts à rencontrer toutes les associations dont les projets n'ont pas été retenus pour leur indiquer quelles ont été leurs faiblesses.

Le ministère a proposé qu'une réunion soit organisée pour discuter des critères d'appréciation en vue des prochains appels à proposition. Le Cercle a approuvé cette suggestion.

Le Ministère a également précisé que, si la programmation budgétaire changeait, les montants prévus pour la seconde partie de l'année, pourraient être revus à la hausse, mais en aucun cas à la baisse.

## **3) Validation des nouvelles modalités d'accord-cadre**

Les nouvelles modalités des conditions générales pour les accords-cadres de développement, élaborées conjointement avec le Cercle et des ONGD, sont approuvées et les documents (partie explicative, tableau de bord EXCEL et schéma pour la demande d'accord-cadre) sont désormais disponibles sur le site internet du ministère (<http://www.gouvernement.lu/4690722/espace-ong>). Outre le fait d'intégrer les mesures retenues à l'issue des négociations sur le paquet d'avenir, ces modalités permettront une plus grande flexibilité dans la gestion de l'accord-cadre, qui doit adopter une approche programmatique cohérente.

Les documents concernant le schéma pour le rapport annuel et le rapport final sont en cours de finalisation et seront disponibles sous peu.

A noter que les nouvelles modalités concernent les ONGD souhaitant conclure un accord-cadre entrent en vigueur au 1er janvier 2017.

Le ministère organisera des séances d'informations, afin de présenter les grandes lignes et les changements majeurs de ces nouvelles modalités et une revue est prévue après un premier exercice d'application des nouvelles mesures, au cours du 1er trimestre 2017.

## **4) Education au développement :**

Réunion multipartite sur l'éducation au développement (en gras comme les autres sous-titres?)

Le ministère a pu assister à la réunion multipartite sur l'éducation au développement (Multiparty stakeholder meeting on DEAR) du 12-13 mars à Bruxelles, organisée par la Commission européenne.

Des représentants de la société civile, des autorités locales et régionales, des chercheurs, la Commission européenne et des Etats membres étaient présents. Les cinq représentants des Etats Membres ont été sélectionnés par le Global Education Network Europe (GENE).

L'objectif de la réunion était d'examiner l'utilité de la réactivation du groupe. Les personnes présentes étaient en principe d'accord sur l'utilité d'un tel groupe, mais également sur la nécessité d'un mandat clair et précis portant sur les thématiques abordées. Ces dernières pourraient être : les objectifs du développement durable, l'évaluation des activités DEAR et peut-être la mise en place d'activités communes.

La Commission européenne proposera dans les prochaines semaines une esquisse de mandat pour le travail futur de ce groupe.

### **Appel à projets DEAR**

Le ministère a reçu une lettre de ADA (Austrian Development Agency) concernant les revendications des ONG suite à l'appel à projets DEAR lancé par la Commission européenne le 18 mars. Le ministère souhaite savoir si la clause restrictive, d'une demande par ONG en consortium posait des problèmes aux ONG luxembourgeoises.

Le Cercle a confirmé cela. Sur cette base le ministère soutiendra donc cette initiative auprès des autorités de la Commission européenne.

### **5) Participation du Luxembourg au Sommet Humanitaire Mondial**

Le Sommet se tiendra du 23 au 24 mai prochain à l'Istanbul. Actuellement 7 tables rondes sont prévues et le Luxembourg participera à deux d'entre elles. Il s'agit de la deuxième, portant sur le lien entre l'aide humanitaire et le développement et à laquelle se joindra M. le Premier Ministre Xavier Bettel. L'autre est la numéro sept à laquelle prendra part M. Romain Schneider, Ministre de la Coopération et portant sur le financement de l'aide humanitaire. Le représentant de MSF regrette l'absence luxembourgeoise à la table-ronde sur le droit humanitaire international.

Il est prévu que le Premier Ministre fasse aussi un discours lors de la séance plénière.

Actuellement l'afflux des chefs de gouvernement et des chefs d'Etat se fait encore attendre. Le ministère envisage d'organiser deux ou trois semaines avant la tenue du Sommet, une réunion destinée aux ONG humanitaires, aux agents de la coopération ainsi qu'aux collaborateurs du Premier Ministre pour faire le point sur la situation.

### **6) Divers**

Les Assises de la coopération 2016 se tiendront à priori lors de la semaine du 12 septembre, avec une tendance pour le 15-16 septembre, au Centre de conférences du Kirchberg. Le thème des Assises n'est pas encore déterminé.

Sur demande des ONG concernées il est précisé que les conditions générales humanitaires seront révisées après la tenue du Sommet humanitaire mondial.

Suite à une interrogation de la Croix-Rouge il est précisé que les rencontres géographiques des desks du ministère et de Luxdev avec les ONG intéressés se tiendront prochainement, sachant que les mouvements de personnel à venir cet été sont désormais connus.

Quant à la formation en matière de sécurité que le ministère souhaite offrir aux intéressés, cela se fera au courant du mois de mai.